

FORMULE 7

FORM 7

(Demande de modification d'un enregistrement en vue de l'extension de l'état déclaratif des marchandises ou services- Voir note générale)

(Application for Amendment of a Registration to extend the Statement of Wares or Services-See General Note)

Au registraire des marques de commerce, Gatineau (Quebec).

To: The Registrar of Trade-marks Gatineau, Quebec

1. a)....., propriétaire inscrit de la marque de commerce déposée sous le n°....., le b)....., demande en conformité des dispositions de la Loi sur les marques de commerce, que la modification suivante soit apportée au registre à l'égard de cette marque de commerce:

1. (a)....., the registered owner of the trade-mark registered under No.....on (b)..... applies, in accordance with the provisions of the Trade-marks Act, to have the following amendment made to the register in respect of such trade-mark:

Omettre si l'extension n'est demandée qu'à l'égard de services.

Étendre l'état déclaratif des marchandises à l'égard desquelles la marque de commerce est déposée de façon à inclure c).....

Extend the statement of wares in respect of which the trade-mark is registered to include (c).....

Omit if extension is requested only in respect of services.

Omettre si l'extension n'est demandée qu'à l'égard de marchandises.

Étendre l'état déclaratif des services à l'égard desquels la marque de commerce est déposée de façon à inclure d).....

Extend the statement of services in respect of which the trade-mark is registered to include (d).....

Omit if extension is requested only in respect of wares.

e)

(e)

Omettre ce paragraphe, si l'extension n'est demandée qu'à l'égard de services.

2. La marque de commerce a été employée au Canada par le requérant (ou son (ses) prédécesseur(s) en titre f).....) en liaison avec toutes les marchandises spécifiques énumérées ci-dessus. La marque de commerce a été ainsi employée au Canada en liaison avec la catégorie générale de marchandises comprenant les marchandises spécifiques suivantes g).....depuis h).....et en liaison avec la catégorie générale de marchandises comprenant les marchandises spécifiques suivantes j)..... depuis k).....l).

2. The trade-mark has been used in Canada by the applicant (or his predecessor(s) in title (f).....) in association with all the specific wares listed above. The trade-mark has been so used in Canada in association with the general class of wares comprising the following specific wares (g).....since (h)....., and in association with the general class of wares comprising the following specific wares (j).....since (k).....(l).

Omit this par. if extension is requested only in respect of services.

Omettre ce paragraphe, si l'extension n'est demandée qu'à l'égard de marchandises.

3. La marque de commerce *m*) a été employée au Canada par le requérant (*ou son (ses) prédécesseur(s) en titre f).....*) en liaison avec tous les services spécifiques énumérés ci-dessus. La marque de commerce a été ainsi employée au Canada en liaison avec la catégorie générale de services comprenant les services spécifiques suivants *g).....* depuis *h).....*, et en liaison avec la catégorie générale de services comprenant les services spécifiques suivants *j).....* depuis *k).....* *l*).

4. Le requérant est convaincu qu'il a le droit d'employer la marque de commerce au Canada en liaison avec les *n).....* dont la description est donnée ci-dessus.

3. The trade-mark (*m*) has been used in Canada by the applicant (*or his predecessor(s) in title (f).....*) in association with all the specific services listed above. The trade-mark has been so used in Canada in association with the general class of services comprising the following specific services (*g).....* since (*h).....*, and in association with the general class of services comprising the following specific services (*j).....* since (*k).....* (*l*).

4. The applicant is satisfied that he is entitled to use the trade-mark in Canada in association with the (*n).....* described above.

Omit this par. if extension is requested only in respect of wares.

Indications concernant la formule 7.

Note générale: La formule 7 a été rédigée pour subvenir aux cas où la marque de commerce a été employée au Canada en liaison avec les marchandises ou services auxquels doit s'étendre l'état déclaratif des marchandises ou services. Dans les autres cas, les paragraphes 2 et 3 de la formule devront être modifiés. A cette fin, lorsque la demande est fondée sur la révélation au Canada, les paragraphes 4 et 5 de la formule 2 peuvent être adaptés; lorsque la demande est fondée sur l'enregistrement et l'emploi hors du Canada, les paragraphes 4, 4A, 5 et 5A de la formule 3 peuvent être adaptés; et lorsque la demande est fondée sur un emploi projeté, les paragraphes 4 et 5 de la formule 4 peuvent être adaptés.

- a) Insérer le nom du propriétaire inscrit.
- b) Insérer la date d'enregistrement.
- c) Énumérer les marchandises spécifiques

Instructions for Form 7.

General Note: Form 7 has been drafted to cover the case where the trade-mark has been used in Canada in association with the wares or services to which the statement of wares or services is to be extended. In other cases paragraphs 2 and 3 of the form will require modification. For this purpose, where the application is based on making known in Canada, paragraphs 4 and 5 of Form 2 may be adapted; where the application is based on registration and use abroad, paragraphs 4, 4A, 5 and 5A of Form 3 may be adapted; and where the application is based on a proposed use, paragraphs 4 and 5 of Form 4 may be adapted.

- (a) Insert the name of the registered owner.
- (b) Insert the date of registration.

- auxquelles l'état déclaratif des marchandises, dans l'enregistrement, doit s'étendre. Les marchandises doivent être décrites en termes ordinaires du commerce.
- d)* Énumérer les services spécifiques auxquels l'état déclaratif des services, dans l'enregistrement, doit s'étendre. Les services doivent être décrits en termes ordinaires du commerce.
- e)* Toutes autres modifications désirées, autorisées par le paragraphe 41(1) de la Loi, par exemple le retranchement de certaines marchandises ou services de l'état déclaratif des marchandises ou services dans l'enregistrement, devraient être ici énoncées.
- f)* Insérer ces mots dans le seul cas où la marque de commerce a été employée au Canada par un prédécesseur du requérant en liaison avec l'une quelconque des marchandises spécifiques énumérées ci-dessus selon la note *c)*. En pareil cas, nommer le prédécesseur qui a commencé à employer la marque de commerce en liaison avec l'une quelconque des marchandises spécifiques énumérées et nommer aussi tous prédécesseurs intervenants jusqu'au requérant.
- g)* Si toutes les marchandises spécifiques énumérées ci-dessus en conformité de la note *c)* tombent dans une seule catégorie générale, en donner ici de nouveau une énumération complète. Si ces marchandises entrent dans plus d'une catégorie générale, énumérer ici celles seulement qui tombent dans une catégorie générale unique.
- h)* Donner la date à laquelle le requérant ou un prédécesseur a effectivement commencé à employer la marque de commerce au Canada en liaison avec l'une quelconque des marchandises énumérées selon la note *g)*.
- (c)* List the specific wares to which the statement of wares in the registration is to be extended. The wares must be described in ordinary commercial terms.
- (d)* List the specific services to which the statement of services in the registration is to be extended. The services must be described in ordinary commercial terms.
- (e)* Any other desired amendments authorized by subsection 41(1) of the Act, e.g. the cancellation of certain wares or services from the statement of wares or services in the registration, should be set out here.
- (f)* Insert this phrase only if the trade-mark has been used in Canada by a predecessor of the applicant in association with any of the specific wares listed above in accordance with note *(c)*. If so, name the predecessor who began to use the trade-mark in association with any of the specific wares listed and name also any intervening predecessor down to the applicant.
- (g)* If all the specific wares listed above in accordance with note *(c)* fall into a single general class, list them all again here. If such wares fall into more than one general class, list here only those falling into one general class.
- (h)* Give the earliest date when the applicant or a predecessor began to use the trade-mark in Canada in association with any of the wares listed in accordance with note *(g)*.

- j)* Indiquer ici les marchandises spécifiques énumérées ci-dessus en conformité de la note *c)* mais tombant dans une catégorie générale différente de celle qui comprend les marchandises énumérées en conformité de la note *g)*.
- k)* Donner la date à laquelle le requérant ou un prédécesseur a effectivement commencé à employer la marque de commerce au Canada en liaison avec l'une quelconque des marchandises énumérées selon la note *j)*.
- l)* Si les marchandises spécifiques énumérées ci-dessus en conformité de la note *c)* comprennent, des marchandises tombant dans d'autres catégories générales différentes, répéter ici les mots
«et en liaison avec la catégorie générale de marchandises comprenant les marchandises spécifiques suivantes..... depuis.....»
autant de fois que c'est nécessaire, en énumérant, dans chaque cas, les marchandises spécifiques entrant dans une catégorie générale différente de celles qui comprennent les marchandises précédemment énumérées dans ce paragraphe et en donnant, dans chaque cas, la date à laquelle le requérant ou un prédécesseur a effectivement commencé à employer la marque de commerce au Canada en liaison avec l'une quelconque de ces marchandises.
- m)* Pour ce paragraphe, lire les notes *f)* à *l)* en substituant «services» à «marchandises», et en remplaçant par un renvoi à la note *d)* le renvoi à la note *c)* dans les notes *f)*, *g)*, *j)* et *l)*.
- n)* Insérer celle des expressions «marchandises», «services», ou «marchandises et services» qui s'applique.
- (j)* List here any of the specific wares which have been listed above in accordance with note *(c)* but fall into a different general class from that comprising the wares listed in accordance with note *(g)*.
- (k)* Give the earliest date when the applicant or a predecessor began to use the trade-mark in Canada in association with any of the wares listed in accordance with note *(j)*.
- (l)* If the specific wares listed above in accordance note *(c)* include wares falling into further different general classes, repeat here the words
"and in association with the general class of wares comprising the following specific wares..... since....."
as often as necessary, listing in each case the specific wares falling into a different general class from those comprising the wares previously listed in this paragraph and giving in each case the earliest date when the applicant or a predecessor began to use the trade-mark in Canada in association with any such wares.
- (m)* In completing this paragraph, notes *(f)* to *(l)* should be read with the substitution of "services" for "wares" and with a reference in the case of notes *(f)*, *(g)*, *(j)* and *(l)*, to note *(d)* instead of note *(c)*.
- (n)* Insert "wares", "services" or "wares and services" as applicable.

